



OFFICE DE TOURISME
Quai Cyrano Bergerac
1 rue des Récollets
24100 Bergerac

Tel : 05 53 57 03 11
Portable : 06 07 69 38 61

QUAI CYRANO
OFFICE DE TOURISME
BERGERAC
Avis des délibérations

Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de suppléants : 10

Titulaires : 6
Suppléants : 5
Pouvoirs : 1
Votants : 12

Séance du : 29/01/2026
Date de convocation : 22/01/2026

TITULAIRES PRESENTS: Mme Michelle Dorange, Mme Laurence Rouan, Mme Sylvie Chevallier, M Pascal Prévot, M Anthony Castaing, M Roland Fray,

SUPPLÉANTS PRESENTS : M Cedric Lougrat, M Cyril Goubie, M Jean-Claude Bonnamy, M Jean-Jacques Chapellet, M Yann Vergniaud

EXCUSE(ES):, M Frédéric Delmares, , M Lionel Lacombe, M Julien Bourgeais, M Jean-Marc Fontaine, M Stéphane Mottier, M Joris Baudouin, M Fabien Ruet, M Jean-Luc Bousquet, M Christophe Gravier

Secrétaire de séance : M Cyril Goubie

n°2026_01_01

OBJET:

Délibération
N°01
Débat
d'Orientation
Budgétaire de
l'EPIC

Vu les articles L. 2221-5 et L. 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),

Vu l'article R.133-15 du Code du tourisme,

Vu la délibération du Conseil Communautaire de la CAB du 13 décembre 2023 créant l'EPIC Quai Cyrano,

Vu les statuts de cet EPIC et notamment l'article 13 indiquant que le directeur de l'office de tourisme « établit, chaque année, un rapport sur l'activité de l'Office de tourisme communautaire qui est soumis au Comité de direction par le Président, puis au Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise »,

Conformément au décret n° 2015-1002 du 18 aout 2015 portant diverses mesures de simplification et d'adaptation dans le secteur du tourisme et notamment son article 1 - 16^e, qui indique que le vote du budget doit être précédé d'un rapport sur les orientations budgétaires et d'un rapport d'activités de l'année précédente,

Les membres du CODIR débattent du rapport présenté en annexe de cette délibération et autorisent la directrice à préparer le Budget prévisionnel qui sera soumis au vote des élus le 26 02 2026.

Document certifié conforme

Transmis en Préfecture de la Dordogne
Le lundi 02/02/2026

Adopté à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an sus dit,

Au registre sont les signatures,

Pour copie conforme.

Bergerac,
Le lundi 02/02/2026

La directrice de l'EPIC
Mme Marion CORNILLE

EPIC QUAI CYRANO
1, rue des Récollets - 24100 BERGERAC
Tél : 05 53 57 03 11
N° Siret : 984 303 834 00019



Le Président,
M. Pascal PREVOT